



COMMUNIQUE DE PRESSE

CHRONOLOGIE DES MEDIAS

Depuis les premières heures, les membres de L'ARP ont soutenu sans faillir le projet de loi Création et Internet, dite Hadopi. Ils n'ont jamais douté de la justesse de cette loi, malgré une forte adversité.

Comme le prévoit la loi, une réflexion a été menée autour du réaménagement de la chronologie des médias. A l'occasion de cette réflexion, deux préoccupations ont guidé nos pensées :

- protéger ceux qui financent aujourd'hui le cinéma français, nos partenaires vertueux qui nous aident depuis des années à consolider un système fort, pérenne, ayant abouti à l'une des meilleures cinématographies mondiales
- et, conformément aux accords de l'Elysée, construire une offre légale sur Internet, attractive, tout en imaginant un modèle futur et une nouvelle relation avec les spectateurs de cinéma. Ceci dans le but de non seulement combattre le piratage, mais aussi et surtout inventer une nouvelle relation entre le cinéma et Internet, équilibrée, qui permette de continuer la création d'œuvres de la même qualité et diversité.

L'accord sur la nouvelle chronologie des médias qui s'est dessiné présente évidemment de grandes avancées. L'ensemble de L'ARP salue le travail que le CNC et l'ensemble de nos partenaires ont accompli. Mais il regrette aussi que nous ayons eu l'obligation d'accomplir ce travail dans un délai très court, sans doute trop court au regard de l'ampleur de la tâche.

Nous considérons que cet accord manque d'ambition par rapport au projet qu'il s'était fixé, à savoir qu'il ne répond pas suffisamment à la question de l'offre légale. Nous déplorons le fait qu'il n'opère pas une vraie réflexion sur la relation entre le cinéma et Internet. Il ne fait que consolider le présent et le court terme – et il fallait le faire ! – tout en demeurant trop timoré sur le futur.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas signer cet accord.

L'ARP demande au Ministre de la Culture et de la Communication et à la Directrice Générale du CNC de créer avant le 15 septembre 2009, sous leur égide, un groupe de réflexion interprofessionnel sur la relation que nous souhaitons vertueuse entre le 7^{ème} Art et Internet. Il est urgent d'apporter des propositions concrètes et innovantes. Ceci, avant le 1^{er} juillet 2010. Cette réflexion participera sans doute à un réaménagement nécessaire et plus serein de la chronologie des médias prévue pour 2011, chronologie que nous souhaitons plus ambitieuse, afin qu'elle devienne un véritable outil au service des œuvres, de la diversité, de l'indépendance, du public et de la modernité.

Sans ce travail nous avons le sentiment que nous allons seulement colmater des brèches et que nous manquerons d'idées fortes, constructives, alors que les questions se poseront d'une manière de plus en plus aiguë dans un avenir très proche.

Paris, le 6 juillet 2009

Contact presse : Florence Gastaud – fgastaud@larp.fr – 01 53 42 40 09